

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

☐ Fonds général

Le fonds général est constitué essentiellement des dépenses des ministères et des organismes dirigés par un ministre, dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale.

Dépenses de programmes par grands portefeuilles

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Éducation et Enseignement supérieur	21 207	22 196	23 143
Santé et Services sociaux	40 625	42 787	44 678
Autres portefeuilles ⁽¹⁾	20 700	21 208	21 405
TOTAL	82 532	86 191	89 226
<i>Variation en %</i>	<i>8,0</i>	<i>4,4</i>	<i>3,5</i>

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Ces montants incluent la provision au Fonds de suppléance.

☐ Fonds spéciaux

Les fonds spéciaux sont des entités instituées en vertu de lois pour le financement de certaines activités au sein des ministères et des organismes du gouvernement.

Les activités des fonds spéciaux sont financées principalement par des revenus de taxes, des droits et permis ainsi que des transferts provenant des dépenses de programmes.

Dépenses des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021
Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	4 191	4 129
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 662	2 650
Fonds de développement du marché du travail	1 204	1 270
Fonds relatif à l'administration fiscale	981	1 025
Fonds vert ⁽¹⁾	935	1 139
Fonds des services de police	690	718
Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier	542	587
Fonds du développement économique	1 034	341
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	250	320
Fonds de partenariat touristique	216	220
Autres fonds et ajustements de consolidation ⁽²⁾	614	1 527
TOTAL	13 319	13 926

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les dépenses excluent le service de la dette.

(1) Le projet de loi n° 44 prévoit que le Fonds vert deviendra le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

(2) Ces montants incluent l'élimination des opérations réciproques entre les fonds spéciaux.

❑ Organismes autres que budgétaires

Les organismes autres que budgétaires ont été créés afin d'offrir des services particuliers à la population.

Les activités des organismes autres que budgétaires sont financées principalement par des transferts provenant des dépenses de programmes ainsi que par la vente de biens et services.

Dépenses des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021
Régie de l'assurance maladie du Québec	12 996	13 224
Agence du revenu du Québec	1 223	1 260
Société d'habitation du Québec	1 181	1 272
Société québécoise des infrastructures	891	941
Société de financement des infrastructures locales du Québec	494	864
Centre de services partagés du Québec	541	551
Héma-Québec	451	458
La Financière agricole du Québec	455	455
Société de l'assurance automobile du Québec	274	284
Autres organismes et ajustements de consolidation ⁽¹⁾	2 454	2 534
TOTAL	20 959	21 844

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Les dépenses excluent le service de la dette.

(1) Ces montants incluent l'élimination des opérations réciproques entre organismes autres que budgétaires.

❑ Organismes du réseau de la santé et des services sociaux

Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux incluent les centres intégrés de santé et de services sociaux ainsi que les autres établissements publics et instances régionales. Ces organismes offrent à la population des services de santé généraux et spécialisés.

Les activités du réseau de la santé et des services sociaux sont financées principalement par des transferts provenant des dépenses de programmes, auxquels s'ajoute notamment la vente de biens et services, tels que la contribution des adultes hébergés en CHSLD ou les revenus liés aux stationnements.

Dépenses des organismes du réseau de la santé et des services sociaux

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Organismes du réseau de la santé et des services sociaux	28 634	29 615	31 010
<i>Variation en %</i>	5,4	3,4	4,7

Note : Les dépenses excluent le service de la dette.

❑ Organismes des réseaux de l'éducation

Les organismes des réseaux de l'éducation comprennent les commissions scolaires¹, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes. Ces organismes offrent des services d'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Les activités des réseaux de l'éducation sont financées principalement par des transferts provenant des dépenses de programmes, auxquels s'ajoutent notamment l'impôt foncier scolaire et les droits de scolarité.

Dépenses des organismes des réseaux de l'éducation

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Commissions scolaires ⁽¹⁾	14 083	14 798	15 547
Cégeps	2 762	2 853	2 934
Université du Québec et ses constituantes	1 693	1 780	1 793
TOTAL	18 538	19 431	20 274
<i>Variation en %</i>	7,1	4,8	4,3

Note : Les dépenses excluent le service de la dette.

(1) Les commissions scolaires incluent le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

¹ À la suite de la sanction de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, les commissions scolaires seront remplacées par des centres de services scolaires au cours de l'année financière 2020-2021, à l'exception des commissions scolaires crie et Kativik.

□ Dépenses financées par le régime fiscal

Les dépenses financées par le régime fiscal comprennent les crédits d'impôt remboursables accordés dans les régimes d'imposition des particuliers et des sociétés ainsi que les dépenses liées aux créances douteuses.

Les crédits d'impôt remboursables constituent des transferts effectués par l'entremise du régime fiscal et sont, à ce titre, reclassés et présentés dans les dépenses du gouvernement.

Dépenses financées par le régime fiscal

(en millions de dollars)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Dépenses financées par le régime fiscal	7 463	8 315	8 509
<i>Variation en %</i>	8,6	11,4	2,3